

Infos pratiques



A quoi ça sert ?

Utile pour vous

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous.

Le recensement de la population permet d'établir la population officielle de chaque commune.

Écoles, hôpitaux, maisons de retraite, transport etc. En connaissant les caractéristiques de la population, les pouvoirs publics prennent des décisions adaptées pour la collectivité. Ainsi, les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être réalisés.

Utile pour les entreprises et les associations

Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population etc.

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire demain !**
Toutes les infos sur le-recensement-et-moi.fr
et auprès de votre mairie

En janvier,

La Terrasse vous propose...

DIVERTISSEMENTS



INFOS PRATIQUES



MyTerrasse

l'appli mobile de
votre quotidien !



Commune de La Terrasse



@commune.la.terrasse



**à partir du
5 janvier**

Exposition «Un regard sur les animaux sauvages» de **Katy Frugier**, artiste peintre, en mairie et à la bibliothèque. Gratuit et ouvert à tous.



**à partir du
15 janvier**

Recensement de la population de **La Terrasse**. Réservez le meilleur accueil aux agents recenseurs. Plus d'infos en p4 de l'agenda.



**samedi
17 janvier**

Les enfants peuvent venir faire la lecture à **Hope, un ami à 4 pattes**. De 10h à 11h à la bibliothèque. Gratuit sur réservation, à partir de 6 ans.



**jusqu'au
9 janvier**

Commande de fruits de Sicile issus de l'agriculture biologique au profit du Sou des écoles.



**vendredi
16 janvier**

Conférence sur la résilience de notre territoire, animée par Daniel Calvignac de l'association *Shift Project*. A 19h, en mairie (salle du 1^{er} étage), gratuit et ouvert à tous.



**dimanche
18 janvier**

Spectacle de cabaret et galette des rois à 14h offert par le CCAS de La Terrasse. Gratuit et ouvert à tous !



**jeudi
22 janvier**

Cérémonie des voeux de Mme le Maire aux Terrassons. A 19h en salle polyvalente. La cérémonie se clôturera par un apéritif.



**samedi
24 janvier**

Audition annuelle de musiciens de l'Ecole de Musique des Deux Rives de 13h30 à 19h puis spectacle avec apéritif offert aux participants et spectateurs. En salle du Glézy, ouvert à tous.



**dimanche
25 janvier**

Matinée boudin et cochonailles de 8h à 12h sous la halle organisée par l'ACCA La Terrasse. Buvette sur place.



**vendredi
30 janvier**

Permanence de l'architecte conseiller de 9h à 11h45 sur rdv en mairie.



**vendredi
30 janvier**

Soirée jeux du Sou des écoles à partir de 19h en salle du Glézy. Entrée 1.50€, petite restauration et buvette sur place. Venez nombreux !



**jusqu'au
6 février**

Date limite des inscriptions sur les listes électorales :
- 4 février à minuit sur Internet
- 6 février en version papier